

Depuis le Moyen Age en Angleterre, le Roi partage son pouvoir avec le Parlement. Au XVIIe siècle, le Parlement renforce ses droits et les pouvoirs sont séparés grâce à la Déclaration des Droits de 1689. Ce régime appelé Monarchie limitée ou Parlementaire est une exception en Europe au XVIIIe siècle.

Monarchie parlementaire ou limitée : Monarchie dans laquelle le Roi partage ses pouvoirs avec le Parlement.

Les Lumières sont des philosophes français du XVIIIe siècle qui ont remis en cause avec leurs idées nouvelles l'Absolutisme et la société inégalitaire de l'Ancien Régime : Libertés d'opinion, de pensée, tolérance religieuse, séparation des trois pouvoirs qui ne doivent plus appartenir à la même personne, pouvoir au peuple.

Rousseau, Diderot, Voltaire ou Montesquieu sont les plus connus
Toutes ces idées se retrouvent dans l'Encyclopédie.

En 1776, les Etats-Unis déclarent leur indépendance et proclament une République. Cela est une énorme remise en cause de l'Absolutisme car c'est un régime sans roi. De plus, des principes comme la liberté et l'égalité sont mis en avant.

République : Régime politique sans Roi et dans lequel les pouvoirs sont séparés entre un président et une assemblée

Attention : apprendre l'organigramme et les trois pouvoirs.

La France est en crise économique et sociale dans les années 1780. Le Roi réunit les Etats Généraux en mai et dans chaque ville et village de France, les trois ordres rédigent des cahiers de doléances. Le Tiers-Etat réclame de nombreux changements (baisse des impôts, fin des privilèges, libertés...). Les ordres privilégiés (noblesse et Clergé) s'y opposent. La révolte gronde...

Etats Généraux : assemblée des trois ordres.

Cahiers de doléances : cahiers où sont rédigés les souhaits des français.